

Tassement et compaction des sols, risques et mesures préventives

14 heures – salle et terrain

18-19 octobre 2023 (2 j.)

Charrey sur Saône (21)

par Julien FIQUEPRON¹ et Philippe RUCH²

¹ CNPF-IDF, ² FCBA

La dégradation physique des sols forestiers, en particulier le « tassement », a souvent été négligée. Dans un contexte de généralisation de la mécanisation en forêt, il est pourtant crucial d'intégrer la vulnérabilité des sols pour l'accès des engins aux parcelles. Les fortes pluviométries hivernales et printanières, couplées à la baisse du nombre de jours de gel, braquent aussi les projecteurs sur les risques de tassement. Enfin, préserver le capital sol est primordial pour mieux faire face aux impacts du changement climatique.

Ce stage est conçu pour comprendre les risques de dégradation des sols, estimer la sensibilité au tassement et mettre en œuvre des mesures préventives adaptées. Il est centré sur la problématique des forêts de plaine.

Méthodes :

- Apports théoriques en salle et sur le terrain
- Présentation d'outils-tests
- Visites de parcelles exploitées et d'un chantier en cours d'exploitation (sous réserve) en région Bourgogne-Franche-Comté avec discussions et diagnostics

Pas de prérequis

Se munir d'un casque, d'un gilet fluorescent et de chaussures (ou bottes) de sécurité.

100%
satisfaction
stagiaires

500 € net de taxes

Public : gestionnaires et experts, propriétaires, formateurs, entrepreneurs de travaux forestiers

12 participants maximum

Objectifs pédagogiques :

- Évaluer la sensibilité au tassement et la praticabilité des cloisonnements d'une parcelle
- Définir des recommandations préventives adaptées

Compétences visées

- Connaître les formes de dégradation physique des sols et leurs conséquences
- Classer les parcelles selon leur sensibilité potentielle au tassement
- Évaluer la praticabilité d'un sol
- Implanter un réseau de cloisonnement optimal
- Choisir des techniques d'exploitation adaptées
- Optimiser l'organisation des chantiers
- Appréhender les limites des techniques de restauration
- Intégrer la protection des sols dans la rédaction des contrats de vente de bois

L'IDF, le service R&D du CNPF

L'Institut pour le Développement Forestier, service Recherche & Développement du CNPF, est qualifié au titre des instituts techniques agricoles.

Ses principaux axes de travail sont : l'adaptation des forêts au changement climatique, les sylvicultures, les stations forestières, les diagnostics sylvo-climatiques grâce aux récents outils développés, l'architecture des arbres, la biodiversité taxonomique ordinaire, les risques (liés au réchauffement climatique, l'équilibre sylvo-cynégétique, la santé des forêts), le matériel végétal, l'économie avec la valorisation du bois et des biens et services rendus par la forêt (la séquestration du carbone, le maintien ou l'amélioration de la biodiversité de l'écosystème, la préservation de l'eau...) et les sciences sociales. Les actions de recherche et de développement appliqués sont transférées aux gestionnaires et propriétaires forestiers grâce à des outils pratiques, validés scientifiquement.

La formation

L'IDF, avec son service Formation continue, est l'acteur incontournable dans la formation professionnelle continue, reconnu dans les milieux de la forêt et de l'arbre, depuis de nombreuses années.

Depuis 1976, il s'appuie sur son équipe d'ingénieurs et de techniciens aux compétences reconnues, ainsi que sur son large réseau d'experts, en particulier du CRPF, afin de :

- vous permettre d'acquérir ou de perfectionner vos compétences techniques, afin de maîtriser les méthodes ou outils de travail : diagnostics, nouvelles démarches, ainsi que les risques et les coûts,
- vous dispenser une vingtaine de stages sur des thématiques utiles, actuelles ou innovantes,
- organiser des stages sur mesure, adaptés à vos besoins ou demandes, par nos meilleurs experts.

Le service Formation de l'IDF est certifié pour son action de formation au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences professionnelles Qualiopi. *

Les thèmes de formation

- Gestion et sylviculture ;
- Diagnostic ;
- Droit, fiscalité, économie ;
- Faune, flore, biodiversité ;
- Outils et méthodes ;
- L'arbre.

Plus d'informations

Renseignements et inscriptions :

idf-formation@cnpf.fr

07 65 18 88 23

Rubrique « Se former, s'informer » sur

www.cnpf.fr



* Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 40506 75 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Siret : 180 092 355 00452 - N° TVA intercommunautaire : FR 75 180 092 355

